



Nous vous remercions pour votre courriel du 20 mai dernier et vous prions de trouver ci-dessous réponses à vos questions.

Tout d'abord, nous souhaitons vous indiquer que nous venons d'actualiser notre programme sous la forme d'une plateforme programmatique pour les élections du 13 juin 2010, accessible via [www.ecolo.be](http://www.ecolo.be). Quant à la problématique du statut des travailleurs, vous y trouverez la proposition suivante : « Harmoniser les statuts, en améliorant celui des ouvriers

La distinction entre statut ouvrier et statut employé n'a plus guère de raison d'exister. Elle engendre une dualisation sur le marché du travail et provoque des discriminations inacceptables.

Dans le contexte de crise sociale et économique, Ecolo pense qu'il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire d'harmoniser ces statuts afin notamment de renforcer la protection des travailleurs face au licenciement.

Au-delà de la question du préavis, il convient plus généralement d'aboutir à un accord global concernant les autres divergences : chômage temporaire, jour de carence, paiement des salaires, pécule de vacances, salaires garantis en cas d'incapacité de travail et période d'essai.

Ecolo soutiendra le dialogue social et entend que le Gouvernement fédéral puisse venir en appui des partenaires sociaux, si cela est utile. »

Ensuite, vous posez les questions précises suivantes :

A la première question, Ecolo répond par l'affirmative. L'urgence sociale consiste à relever les préavis des ouvriers et à renforcer la protection des travailleurs contre le licenciement. Cela protégera l'emploi dans notre pays et nos entreprises, dès lors qu'on connaît toutes les conséquences négatives de décision de licenciement sur leur dynamisme. Ecolo refuse que cette revalorisation se fasse sur le compte des acquis sociaux des employés et préconise une solution globale qui réponde à la nécessité d'harmoniser les statuts ouvriers et employés. C'est ce que nos parlementaires fédéraux ont régulièrement rappelé à la Ministre de l'Emploi au cours de la législature fédérale, notamment dans le cadre des discussions relatives à la mise en place d'un « chômage économique des employés ».

Quant à la deuxième question relative à la prise en charge des coûts d'une telle mesure, il apparaît d'autant plus difficilement imaginable, vu le contexte de déficit budgétaire, d'en imputer davantage à la collectivité en général et à la sécurité sociale en particulier. Dans la même logique, ECOLO estime que les aides octroyées aux entreprises, notamment les intérêts notionnels adoptés sous la législature violette (2003-2007) et non remis en cause depuis lors, doivent être conditionnés au maintien ou à la création d'emplois, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Enfin, quant au rôle des partenaires sociaux, Ecolo estime que cette problématique relève d'abord du dialogue entre les partenaires sociaux et entend bien entendu favoriser la concertation entre représentants des employeurs et des travailleurs, qui constitue notre modèle social et un gage de stabilité essentiel en ces temps troublés. La priorité d'Ecolo est donc de maintenir la concertation sociale interprofessionnelle. Toutefois, Ecolo entend que le Gouvernement fédéral puisse venir en appui aux partenaires sociaux, si cela est utile, notamment en cas de désaccord prolongé.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Saskia Bricmont, Directrice politique adjointe  
Stéphane Hazée, Directeur politique